

Regards sur la crise et ses issues

Conférence du professeur Gabriel Colletis, 9 janvier 2012

Deux remarques préalables :

- De la manière dont la crise est appréhendée dépendent les issues qui peuvent être proposées
- L'analyse de la crise ne suffit pas, ne suffit plus. Il convient d'élaborer des issues. Ces issues dépendront des choix que ledemos, la société des citoyens, effectuera. Il lui revient de décider des orientations politiques. Le rôle des partis est ou de codifier ces choix en les inscrivant dans des programmes. Le rôle des économistes dans la Cité est d'éclairer les choix, non de les faire.

1. Regards sur la crise

La crise n'est pas une crise financière, elle ne date pas de 2008

Plus large ou plus profonde qu'une crise des finances publiques, la crise actuelle du capitalisme est celle d'une rupture du pacte social.

ð Le passage de l'internationalisation à la mondialisation marque une rupture signifiant une mise en concurrence généralisée des travailleurs ainsi qu'une rémunération privilégiée des détenteurs du capital au détriment à la fois de l'investissement productif et des salaires.

ð Le compromis capital/travail noué après-guerre est rompu partout même si cela se fait dans des conditions particulières à chaque formation sociale nationale (en France, la désindexation des salaires sur les prix et les gains de productivité, mars 1983).

ð Les États restent du côté des intérêts dominants (capital financier, capital industriel) mais le destin de ceux-ci ne coïncide plus avec celui des Nations. La conséquence politique considérable de ce basculement est que les États, désormais, ne sont plus en capacité de promouvoir un projet national de développement.

Partout se multiplient les niches fiscales dont bénéficient principalement les grands groupes alors que la contribution de ceux-ci à la croissance et à la cohérence du tissu économique et industriel national devient de plus en plus ténue, voire devient négative (les groupes français comme américains sont en large partie responsables de la dégradation du commerce extérieur).

ð Partout le droit (du travail) est déconstruit, partout les salaires sont contenus ou baissent au nom de la compétitivité, objectif dissimulant (mal) celui de rentabilité.

ð Partout, les banques centrales et les États socialisent les pertes et privatisent les bénéfices, prenant le risque de dégrader considérablement la crédibilité de la monnaie et d'affecter durablement les comptes publics.

ð Partout l'hyper concentration du capital se poursuit. Selon une étude récente (Vitali, Glattfelder et Battiston, 2011 classée livre industrie 5/12/11 + entretien Tristan) on observe une concentration extrême du contrôle actionnarial au niveau mondial. Sur les 120516 acteurs qu'ils étudient (43060 multinationales et leurs 77456 actionnaires), 737 d'entre eux (soit 0,61%) contrôlent 80% des revenus des multinationales et de leurs filiales. Parmi ces acteurs, il en est une cinquantaine qui contrôlent à eux seuls 40% de ces revenus, et ces entités, essentiellement financières, sont très liées entre elles par un jeu de participations croisées (A détient des actions de B qui possède des

actions de A). la concentration du contrôle dans les mains des sociétés financières est un élément explicatif des exigences de rentabilité très élevées qui pèsent aujourd'hui sur la plupart des firmes.

Non satisfaites d'avoir provoqué une crise d'une exceptionnelle gravité, les forces politiques et financières à la manœuvre en profitent pour opérer une grave régression sociale et démocratique.

Pour ce faire, elles prennent appui sur la nécessité de "rassurer les marchés financiers" (sic), faute de quoi le coût de la dette publique deviendrait exorbitant rendant impossible tout rétablissement des comptes de l'État considéré comme un préalable au retour de la croissance.

La séquence semble à présent bien rôdée, répétée à satiété par moult experts, journalistes et politiques : rassurer les marchés (ces éternels inquiets) en réduisant les déficits par une action sur les impôts (à la hausse) et sur les dépenses publiques (à la baisse).

L'État est appelé partout (par les marchés financiers, les agences de notation, de nombreux "experts", des journalistes avisés... tout un monde) à mettre en œuvre sans tarder davantage des plans d'austérité synonymes de baisse des salaires et des retraites (sans lien évident avec les déficits publics) et à privatiser ce qui peut l'être.

Enfin, en Europe, le pouvoir politique est cédé à des technocrates "apolitiques" en même temps que le mot de "gouvernance" revient sans cesse davantage pour signifier la mort progressive programmée des gouvernements nationaux. Régression de la démocratie

On nous annonce une réforme des traités (qui semble devoir être décidée sans que les peuples n'aient leur mot à dire) dans le sens d'un plus grand fédéralisme qui passerait, notamment, par une mise sous contrôle des budgets nationaux qui seraient d'abord examinés par les instances européennes avant d'être débattus par les représentations nationales. On nous annonce aussi des sanctions contre les États qui ne respecteraient pas les règles de discipline budgétaire...

2. Les issues

De nouvelles relations entre l'économique, le social et le financier

Si l'on admet que les relations entre l'économique, le social et le financier peuvent caractériser les différentes configurations historiques du capitalisme alors on peut avancer l'hypothèse selon laquelle c'est dans les années 1980 et singulièrement dans les années 1990 que ces relations se transforment. Le financier, de moyen du développement économique et social, va s'autonomiser, s'étendre et s'imposer aux autres pôles. Cependant, ce mouvement vient moins de la sphère financière elle-même qu'il n'est le résultat des contradictions croissantes entre l'économique et le social qui, après avoir été associés ou combinés efficacement (cf. le keynésianisme des années 1950 et 1960), sont dissociés, puis opposés comme le montre le changement du rôle attribué au salaire et à la protection sociale (considérés désormais davantage comme des coûts que comme l'assurance de débouchés).

En d'autres termes, « remettre la finance à sa place », assurer son contrôle « social » ne peut se faire par une action dont le cœur se situerait dans le périmètre politique de la sphère financière. C'est en ce sens aussi que la crise actuelle n'est ni d'abord ni centralement une crise financière. Il s'agit d'abord d'une crise de la relation entre l'économique et le social et d'une crise de la relation des hommes à la nature. La finance n'a aucune chance de retrouver sa place de moyen du développement (et non de finalité) sans définition nouvelle de ces deux relations fondamentales. La crise actuelle, qualifiée souvent de « financière », ne peut être expliquée en limitant son horizon d'analyse aux années 2000 et même 1990. Les années 1980 sont, de ce point de vue, plus significatives en ce qu'elles suivent directement la rupture des années 1970 et la fin du fordisme comme mode de régulation stable. Depuis cette période, les années 80 puis les deux décennies suivantes, le capitalisme est entré en crise (années 1970 et surtout années 1980) puis s'est

engagé dans une longue phase de mutation (décennies suivantes) ne débouchant pas sur un nouveau mode de régulation. La crise actuelle marque les limites du régime de croissance « exceptionnel » des années 1990 et peut donc déboucher aussi bien, sur le plan théorique, sur une nouvelle configuration de ce régime que sur quelque chose de différent amenant progressivement vers un nouveau mode de régulation. Ceci suppose de ne pas limiter les réformes à la seule sphère financière et de considérer que c'est dans le rapport salarial et la relation de l'homme à la nature que se situent les principaux enjeux.

Une analyse qui resitue la question financière dans une perspective globale à caractère politique et réhabilite la production de richesses « réelles » et la firme comme institution

Contrairement aux analyses qui voient la crise actuelle comme une crise financière et qui considèrent par conséquent que le terrain de la finance est celui qui doit être privilégié pour ce qui est des choix à opérer, nous pensons que terrain principal se situe dans le « réel ». Le réel dont nous parlons n'ignore pas la forme financière de l'organisation du capital, elle l'articule avec la structure économique des activités productives et le rapport salarial. Plus précisément, il s'agit de replacer le travail et la création de richesses au centre de la réflexion comme à celui des politiques et des stratégies. Ce, alors que le rapport salarial actuel est, à l'inverse, au cœur d'un véritable mode de dérégulation de l'économie à la fois en termes de (non)bouclage macro-économique et de (non)production d'une norme permettant d'assurer un minimum de consensus social. Repenser la centralité du rapport salarial suggère aussi repenser la représentation de la firme. Plutôt que simple actif totalement liquide, échangé par des détenteurs toujours transitoires et cultivant le report de risques, la firme peut être pensée comme institution à part entière combinant compétences de ses salariés, capital productif et capital de financement. Cette représentation est compatible avec la plasticité des formes organisationnelles et la redéployabilité des actifs caractérisant les nouvelles formes d'entreprise.

Cependant, de la même façon que la mondialisation est le résultat de choix à caractère centralement politique, celui d'une représentation institutionnelle de la firme ainsi que celui d'une nouvelle articulation entre rapport salarial, structure des activités productives et forme financière de l'organisation du capital, sont également des choix définis d'abord sur une base politique.

Remettre en cause la déconnexion entre le capital et le salariat et contester radicalement un modèle de croissance inégalitaire

Les choix dont nous parlons supposent de considérer que le facteur de crise essentiel réside dans la déconnexion entre le capital et le salariat. Ici, il ne s'agit plus tant du partage de la valeur ajoutée dans un cadre national que des conséquences d'une logique, celle de la mondialisation financière. Cette logique peut se résumer comme suit : le revenu des facteurs est indexé sur leur potentiel de mobilité. Est ainsi rémunéré en premier le capital financier, volatile, dont tous les obstacles à la mobilité ont été supprimés ; puis est rémunéré le capital productif (cf. la rentabilité économique des investissements directs). Sont rémunérés par la suite les travailleurs qualifiés dont de nombreuses analyses soulignent le « nomadisme » croissant. La rémunération du travail considéré comme peu ou pas qualifié est alors celle du facteur le moins mobile ou dont la mobilité est découragée : il s'agit d'un résidu.

La logique de la mondialisation financière pose, à l'évidence, des problèmes de débouchés global (un temps contenus par l'emprunt et les avantages de la délocalisation en termes de prix). Elle pose davantage cependant un problème de rétrécissement de la base de production de valeur, du moins dans les pays dits « développés ». Le mécanisme de la « shareholder value » en ce qu'il est un mécanisme de garantie de fait (ex ante donc) de la rémunération du capital financier a été le véhicule principal d'un dispositif fonctionnant à la fois comme facteur de chômage et de blocage des salaires et comme facteur d'enrayement de l'accumulation. Le recours par les sociétés non financières à l'endettement n'aura pas favorisé l'investissement nouveau qui porte le risque industriel. L'acquisition d'actifs extérieurs lui a été préférée comme si le but des opérations de croissance externe était tout à la fois d'ouvrir le capital aux « investisseurs » (contribuant ainsi à

imposer la norme actionnariale) et d'éviter tout risque économique. Il ne nous semble donc pas exagéré de dire que le régime de croissance financiarisé n'a pas constitué un mode de régulation mais a progressivement dérégulé l'économie dans son ensemble en accroissant les contradictions propres au processus d'accumulation et en accentuant inévitablement les inégalités au cœur de ce modèle.

Une nouvelle donne du capitalisme ne peut donc se passer d'une réflexion nouvelle sur le revenu salarial et ses déterminants. Vue du côté du capital, nul doute que la volatilité du capital financier et le principe d'indexation liant de facto revenu et potentiel de mobilité devront être contestés radicalement. Il ne suffira donc pas de remettre en cause les rémunérations élevées ou les bonus de quelques managers lorsque ceux-ci auront acculé les entreprises qu'ils dirigeaient à la faillite ou les auront mises dans de grandes difficultés en effectuant des arbitrages favorables à la rentabilité financière au détriment de la compétitivité.

Un capital financier moins volatile et dont la rémunération est liée à la prise effective de risque doit donc succéder en termes de logique au capital financier actuel. De nouvelles formes de contrainte monétaire devront être envisagées dans cette perspective et la création monétaire remise au service du développement économique. Mais il faudra surtout repenser les conditions dans lesquelles le salariat peut s'impliquer dans une nouvelle donne du capitalisme. Cette question soulève non seulement la question du revenu salarial, lequel va devoir progresser de nouveau en phase avec les gains de productivité, mais également celle du statut du travail.

Les Sept principes pour un pacte productif pour la France

Voir <http://blogs.mediapart.fr/edition/un-pacte-productif-pour-la-france> (chaque principe fait l'objet sur ce blog d'un développement spécifique)

Ainsi que le livre à paraître le 24 janvier 2012 : "L'urgence industrielle !", Éditions Bord de l'Eau

1) Promouvoir une nouvelle figure collective : celle du travailleur cognitif

Dans cette contribution, nous ne développerons que ce seul principe en raison de l'importance que nous lui accordons, contre la majorité des économistes, des "experts", des politiciens.

Admettre que la valeur trouve désormais principalement sa source dans la connaissance revient à admettre que le travail vivant devrait être réhabilité. À la différence du fordisme, l'enjeu politique que constitue la nouvelle centralité du rapport salarial ne s'exprime plus principalement au travers de la production et de la répartition des gains de productivité (même si cette question garde son importance) mais dans la capacité des travailleurs à résoudre des problèmes inédits en mobilisant des compétences individuelles et collectives. D'où l'importance de la notion de compétence liée à l'image du travailleur cognitif. Avec P. Dieuaide (2008), nous proposons de distinguer trois profils types de travailleurs, tayloriens, néo-tayloriens, cognitifs, sur la base d'un certain nombre de dimensions comme la description des situations de travail, la nature des savoirs mobilisés, le statut, l'horizon temporel du travail, le régime de mobilisation, le mode de rémunération et de reconnaissance, l'organisation des collectifs de travail, etc.

La figure du travailleur cognitif, au delà de sa caractérisation, soulève de nombreuses questions. Deux questions méritent d'être posées dans la perspective de ce papier : savoir si la figure du travailleur cognitif peut devenir celle autour de laquelle se constituerait un compromis engageant une proportion significative du salariat ; identifier les lieux et les espaces de construction de ces compromis.

Comme toute notion nouvelle, voire comme toute catégorisation, la figure du travailleur cognitif est d'abord affaire de nomination. Quelque chose qui n'est pas nommé, en effet, n'existe socialement

pas. Comme on le sait, des catégories comme celle de « chômeur » ou celle de « cadre » n'ont pas toujours existé. Elles constituent des catégories sociales, véritables construits sémantiques avant de devenir des catégories statistiques. La question de la construction des représentations, en d'autres termes, est bien une question centrale (Salles, 2007). À l'évidence, le salariat cognitif ne se (re)connaît pas à l'heure actuelle comme catégorie sociale. Un des enjeux principaux est donc celui de sa (re)connaissance comme processus de construction d'une identité, processus s'opposant à trois décennies au moins de domination d'un processus de déconstruction du salariat [1]. On observera que de la même manière que le salariat n'a jamais été homogène, la figure du travailleur cognitif n'a nul besoin d'être homogène pour exister. Il lui faut cependant pouvoir se reconnaître à travers un attribut. Nous proposons que celui-ci soit la capacité à résoudre des problèmes inédits, le travail créatif se substituant à l'exercice de la force de travail, l'imaginaire et le subjectif à la servitude et la routine, la capacité à imaginer des solutions nouvelles à la recherche de solutions optimales économisant le temps.

La question des lieux et des espaces de construction des compromis à l'issue desquels émergera la figure du travailleur cognitif est la seconde question essentielle. Le travailleur cognitif travaille dans la firme mais, comme l'a écrit Paulré (2008), les firmes ne sont pas les « agences » du capitalisme. En d'autres termes, le travailleur cognitif évolue aussi dans la Cité laquelle est également productrice de connaissances.

La question des espaces est aussi essentielle que celle des lieux. A la différence du compromis ayant donné naissance à la figure du travailleur taylorien, le compromis cognitif ne peut se jouer dans le seul espace constitué par les économies nationales. Force est de constater, en effet, que depuis maintenant au moins deux décennies, le capital est parvenu à mettre les travailleurs entre eux en concurrence sur le plan international (Pottier, 2003). C'est peut-être cela qu'exprime d'abord la montée des « pays émergents » lesquels introduisent une rupture partielle du lien entre niveau et progression, d'une part, de la productivité, d'autre part, des salaires. On peut ainsi penser que le niveau et surtout l'évolution des salaires en France sont ainsi déterminés à Paris mais désormais aussi à Bruxelles, Francfort, New York, Pékin..., sans oublier l'existence de marchés locaux du travail. L'espace de production des compromis pouvant donner naissance à la catégorie sociale nouvelle du travailleur cognitif se joue simultanément dans tous ces espaces, comme du reste le capital lui-même a réussi à exister concomitamment comme capital international sans pour autant perdre ses dimensions nationales, voire locales. Partout, les travailleurs cognitifs ont intérêt à s'identifier comme tels et à tenter d'organiser le salariat autour d'eux afin de pouvoir faire reconnaître les vecteurs de leur identité et les institutions de valorisation du travail cognitif, qu'il s'agisse des syndicats, des institutions de promotion de la formation, du droit du travail, etc. Un des axes déterminants de reconnaissance du travail cognitif est la capacité à résister à la pression concurrentielle s'exerçant sur le prix du travail. En ce sens, les firmes dont l'avantage de compétitivité est hors-coût, les territoires cherchant à ancrer les activités sur la base de la promotion d'une offre de spécificité, les économies nationales qui préservent et développent leur base exportatrice en orientant leur spécialisation sur des biens et services non élastiques au prix sont autant de lieux et espaces dans lesquels les travailleurs cognitifs peuvent contribuer à éviter les configurations de mise en concurrence par les coûts et les prix. Il n'y a pas lieu de penser que ces lieux et espaces seraient les perdants d'une mondialisation des activités économiques qui ne serait plus synonyme de tensions et d'inégalités croissantes. Tous les lieux et espaces que nous venons d'évoquer sont autant de territoires d'identification et de reconnaissance de la figure du travailleur cognitif. Comme nous l'avons indiqué précédemment, le compromis cognitif ne peut se jouer dans le seul espace constitué par les économies nationales. Parce qu'il est, dans les sociétés occidentales, le principal lieu où se jouent les processus démocratiques et aussi parce que les formations sociales nationales comme les modèles nationaux de croissance (Freyssenet, 2008) sont le fruit d'une histoire longue, l'espace national, à côté de la firme, reste cependant bien l'espace privilégié d'élaboration du compromis cognitif. Ces deux territoires (firme et espace national) sont ceux, du moins en France, où les forces sociales ont actuellement le plus de chance de s'organiser collectivement afin d'élaborer ce compromis.

2) Remettre la finance au service du développement

3) Réorienter la production vers les besoins de la société, en allégeant le poids des activités productives sur la nature

4) Faire de l'entreprise une institution à part entière, reconnue par le Droit, distincte de la société de capitaux

5) Ancrer les activités productives dans les territoires

6) Mettre en œuvre les protections nécessaires afin de rendre possible un projet de développement.

Le 7ème principe, conclusif, est celui de la promotion de la démocratie partout, dans toutes les institutions de la Cité, articuler démocratie, travail et renouveau des activités productives.

3. Conclusion : une sortie de crise dont la configuration sera d'abord politique

Une nouvelle relation des hommes à la nature pensée en même temps qu'une nouvelle relation des hommes entre eux fondée sur la reconnaissance de la créativité

La nouvelle donne du capitalisme que nous venons d'évoquer, replaçant le travail vivant au centre de l'activité économique et de la production de richesses, est la seule qui puisse éviter les destructions écologiques. Nous pensons, en effet, que la relation de l'homme à la nature ne peut être pensée sans qu'évoluent les rapports des hommes entre eux.

Rester dans une logique où continue de dominer la financiarisation des activités ne permet pas de faire évoluer significativement la relation des hommes à la nature. À titre d'illustration et sans qu'il ne s'agisse nullement d'une « dérive », le prix des ressources naturelles ou des produits agricoles de base évolue aujourd'hui en grande partie sous l'influence de mouvements spéculatifs. Ou encore, l'instauration d'un marché largement financiarisé des droits à polluer a comme conséquence qu'une firme comme Rhodia a pu réaliser en 2007 ses bénéfices les plus importants en vendant les crédits carbone qu'elle a permis de réaliser dans ses deux usines en Corée et au Brésil (deux pays receveurs de crédits carbone) (Courrier international, 2008).

Le capitalisme cognitif, non seulement rappelle que la créativité est pour les hommes le moyen d'échapper à une standardisation complète et définitive des connaissances -en cela elle est une propriété spécifiquement humaine-, mais encore peut marquer une nouvelle phase de socialisation en ce que cette créativité est difficilement appropriable par des entités privées. Non routinière, non brevetable, la créativité comme capacité subjective de mobilisation de savoirs tacites est aussi non appropriable. Au delà, les lieux où se construisent les compétences et où s'exprime la créativité ne sont pas nécessairement marchands ou privés. L'éducation, la formation, une partie de la recherche mais aussi des domaines comme la santé, les arts, les activités dites culturelles et même politiques ne peuvent pas être guidés par des considérations qui relèveraient d'abord d'une logique en termes de rendement privé. Ces domaines sont des domaines mobilisant des compétences individuelles et collectives très importantes et appartenant le plus souvent à des champs différents. Ce sont ces compétences et la place nouvelle reconnue au travail et non la propriété sociale du capital via le développement d'une épargne collective qui constituent le marqueur du capitalisme cognitif.

Réinventer le demos

Les changements institutionnels qui sous-tendent la configuration du capitalisme cognitif, s'ils se produisent, signifient une nouvelle époque des relations entre État, démocratie et capitalisme rendue peut-être possible par l'effondrement de la croyance en le tout marché (Boyer, 2008), en

d'autres termes la défaite des idées les plus ultra-libérales mettant en cause toute intervention régulatrice des États. Cependant, ce n'est pas parce que la contestation idéologique la plus radicale des interventions des États est aujourd'hui en recul que ceux-ci ont cessé toute collusion avec les intérêts du bloc dominant largement lié à l'oligarchie financière. Plutôt que d'attendre passivement que, de façon improbable, les États se mettent du côté de la démocratie, il convient que la Société s'autorise à ne plus se cantonner à la seule sphère privée et investisse l'administration économique et politique du système. Le demos de la Société des citoyens doit se présenter comme régulateur direct du marché, c'est-à-dire comme le facteur constitutif qui élabore le contexte réglementaire et les conditions de fonctionnement de l'économie. Non pas la nationalisation de l'économie donc mais une socialisation du système politique et économique. Sans en faire une solution en elle-même et encore moins une panacée démocratique, on peut penser ici que le développement des forums électroniques et l'usage subversif de l'Internet pourraient favoriser un tel investissement du fonctionnement du système politique et économique par la Société.

Choisir un nouveau capitalisme

Pour conclure, un parallèle entre la crise actuelle et celle dite de « 29 » nous semble utile. Son utilité résulte non de ce que ces deux crises procéderaient des mêmes mécanismes mais de ce que la longue sortie de la crise de 29 a été marquée par une « hésitation » entre différentes options : approfondissement des mécanismes concurrentiels, amendements « à la marge » et, en définitive, nouvelle donne économique et aussi politique avec un recul des idéologies totalitaires en Amérique ainsi qu'en Europe de l'Ouest et une partie de l'Asie (Japon, en particulier), au prix cependant d'un conflit mondial.

Au final, nul n'est en mesure de lever l'indétermination radicale qui marque ces moments particuliers de l'histoire du capitalisme. La seule proposition à ce stade qui semble devoir être faite est que la « solution » retenue sera de nature politique, fruit de conflits, de rapports de force et, éventuellement, de nouvelles alliances en quête d'un nouveau projet de développement. Cette solution impliquera des changements institutionnels dont il n'est pas possible de dire s'ils seront des changements d'intensité (approfondissement de la trajectoire du régime financiarisé en dépit des contradictions qu'il génère et dont l'expression la plus nette est l'aggravation des inégalités) ou de nature. Dans cette dernière perspective, qui marque notre préférence et le sens de cette contribution délibérément normative, pourrait s'engager une mutation vers un « nouveau » capitalisme susceptible de combiner de façon originale un nouveau rapport salarial dont la centralité pourrait reposer sur la promotion d'une nouvelle figure : celle du travailleur cognitif, sur une réinstitutionnalisation de la firme, et sur une nouvelle forme de la contrainte monétaire et financière remise au service du développement. Ce nouveau capitalisme ne peut naître que du mouvement social et aura besoin de générer de nouvelles complémentarités institutionnelles. Cette perspective devra concilier le temps de la mutation des représentations et le temps de l'évolution des normes et des modèles et réconcilier perspective alternative au capitalisme et réforme de celui-ci.

[1] Ce processus de déconstruction du salariat a fait l'objet d'une profusion de termes : éclatement, fragmentation, luttes de classement